

BILAN NATIONAL DES ACTIONS DES REFERENTS AMBROISIE SUR L'ANNEE 2020

Document rédigé par l'Observatoire des ambrosies
FREDON France – Juillet 2021

Table des matières

Contexte	3
Informations sur les répondants	4
Statut des référents ambrosie.....	4
Formation ambrosie ?	4
Accompagnement	4
Site ressource	5
Communauté internet des référents	5
Coordinateur.trices régionaux.....	5
Informations sur les actions de gestion mises en place en 2020	6
Crise sanitaire	6
Estimation du temps passé	6
Estimation du niveau d'envahissement	7
Estimation de l'évolution des populations.....	8
Présence des différentes espèces d'ambrosie	8
Milieus envahis.....	9
Types de sites (privés ou communaux) surveillés	10
Nombre de visites de surveillance.....	10
Pratiques de gestion.....	11
Estimation de l'efficacité de ces pratiques.....	11
Estimation du nombre de pieds d'ambrosie gérés.....	13
Estimation du nombre de sites gérés.....	13
Contact des ayants droits après observation d'ambrosie	14
Informations sur les actions de communication mises en place	14
Mise en place d'action de communication	14
Public visé.....	15
Cap'tain Allergo	15
Utilisation de la plateforme de signalement ambrosie (PSA)	16

Utilisation	16
Non-utilisation.....	16
Objectifs de l'utilisation de la PSA.....	17
Message d'alerte	17
Auteur du signalement.....	18
Consultation des signalements historiques.....	19
Ressenti utilité de la PSA	19
Ressenti facilité prise en main pour signalement	20
Ressenti facilité prise en main pour une utilisation « référent ».....	20
Ressenti résolution des bugs techniques & Ressenti rapidité de résolution des bugs techniques	21
Ressenti fonctionnement de la hotline	21
Remarques ET/ou commentaires	22
Conclusion.....	22

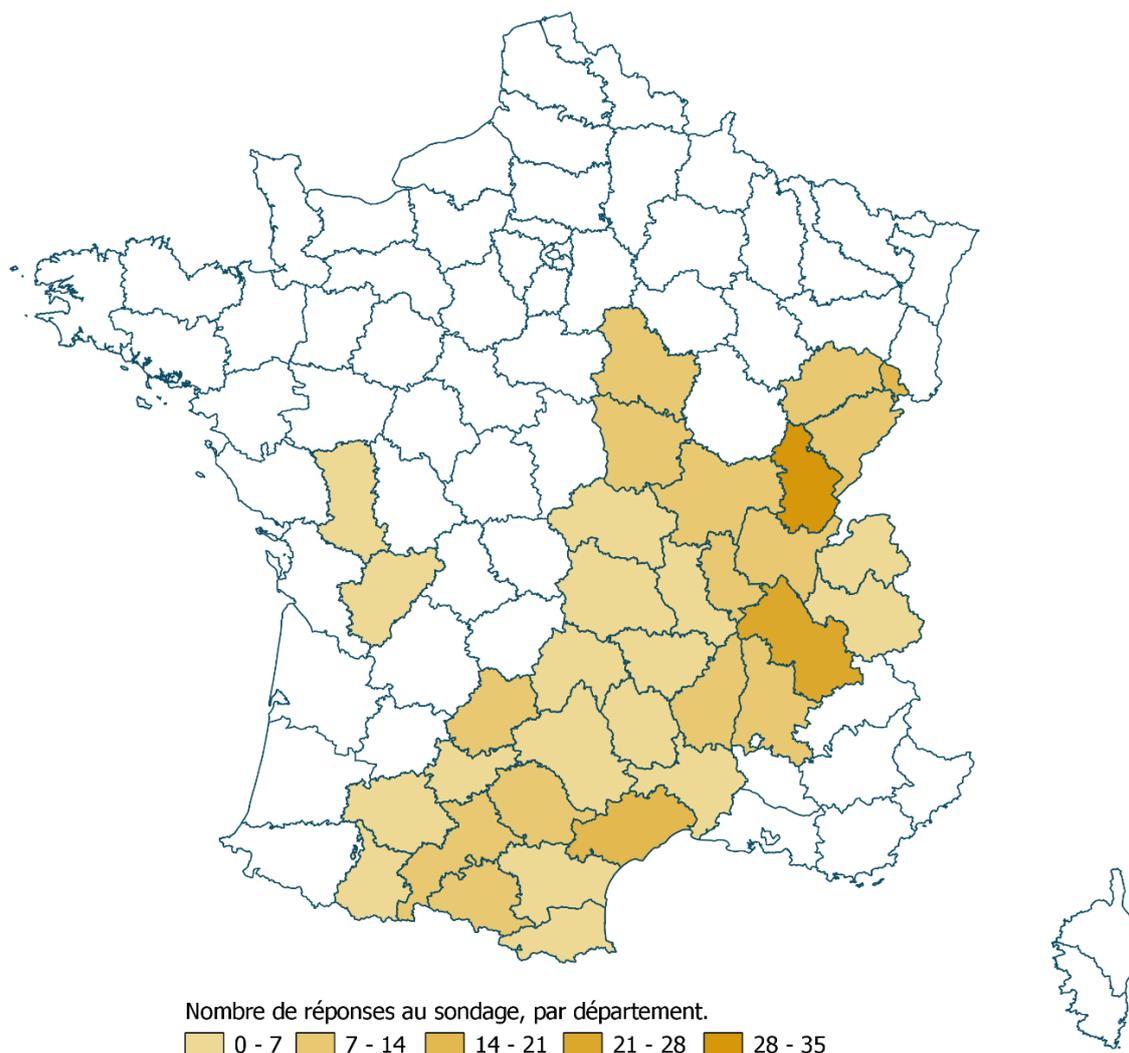
CONTEXTE

L'Observatoire des ambrosies – FREDON France est à l'origine de la création de ce questionnaire à l'attention des référents ambrosies en France. Il a été diffusé en début d'année 2021, sous forme de sondage en ligne, par les coordinateurs locaux de la lutte. **L'objectif principal de ce sondage est de réaliser un bilan des actions des référents sur le terrain sur l'année 2020.** C'est également l'occasion de donner la parole aux référents pour faire remonter les remarques ou propositions d'évolution dans le cadre de la stratégie de lutte contre les ambrosies en France.

Le questionnaire comporte **301 réponses**, principalement de la part de référents de Bourgogne-Franche-Comté, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes (cf. carte ci-dessous). celles les plus impactées par la présence d'ambrosie.

Si l'on compare ces informations à [la carte nationale de répartition de l'Ambrosie à feuille d'armoise de 2020](#), les régions les plus

Auvergne-Rhône-Alpes	77 réponses
Bourgogne-Franche-Comté	120 réponses
Grand Est	2 réponses
Nouvelle-Aquitaine	6 réponses
Occitanie	95 réponses



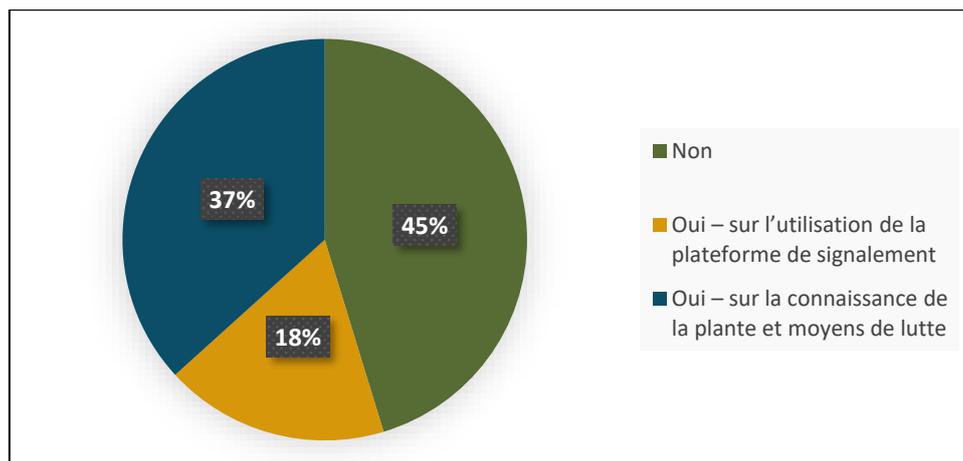
INFORMATIONS SUR LES REpondANTS

Statut des référents ambrosie

71% des référents ambrosie qui ont répondu à ce questionnaire sont des élus, **21%** sont des agents territoriaux et **8%** sont des bénévoles désignés par la collectivité.

Formation ambrosie ?

Avez-vous déjà suivi une formation ambrosie ? (Plusieurs réponses possibles)

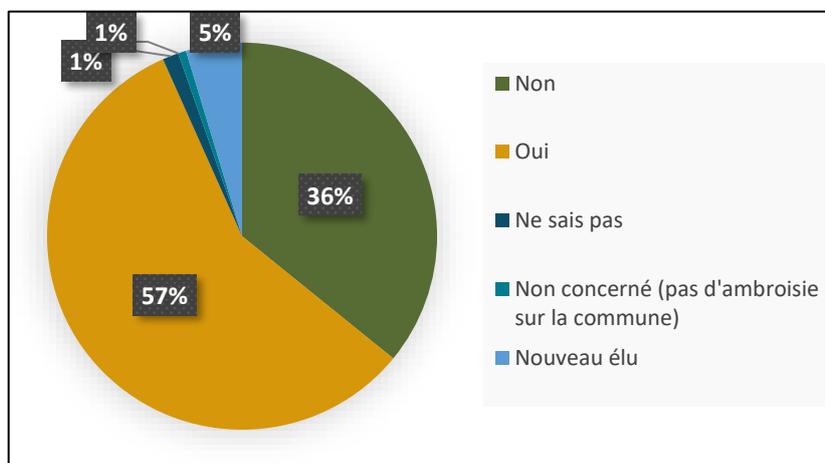


Les résultats montrent **qu’une majorité (55%) des référents sondés avaient suivi une formation ambrosie au moment de leur réponse**. La part importante de référents qui n’avaient pas suivi de formation (45%) peut s’expliquer par le fait que, suite aux élections municipales de l’année 2020, de nombreux référents ont été nouvellement désignés mais, du fait de la crise sanitaire, n’avaient pas reçu de formation au moment du sondage. Un effort sur les formations à l’utilisation de la plateforme de signalement semble nécessaire. Des formations de ce type sont mises en place à l’occasion de la sortie de la **nouvelle plateforme en juin 2021**.

Accompagnement

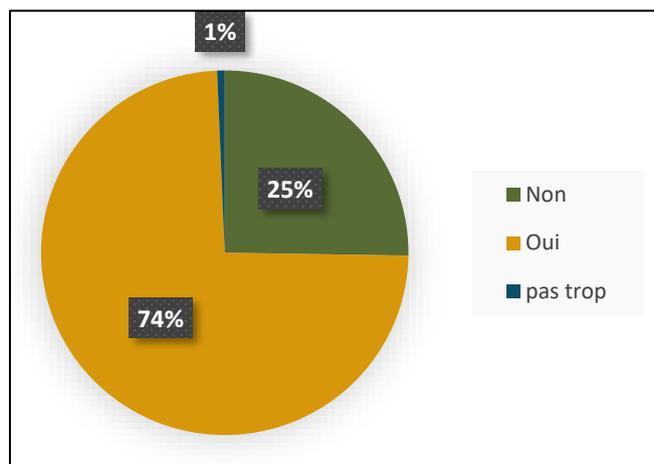
Vous sentez vous suffisamment accompagné dans votre rôle de référent ?

La majorité des **sondés (57%) considère être bien accompagnée** (AuRA, BFC et Occitanie). On note que lorsque ce n’est pas le cas, les besoins d’accompagnement concernent les visites sur le terrain ou l’utilisation de la plateforme. 5% de nouveaux élus estiment ne pas avoir encore de recul suffisant pour répondre.



Site ressource

Connaissez-vous le site www.ambrosie.info ?



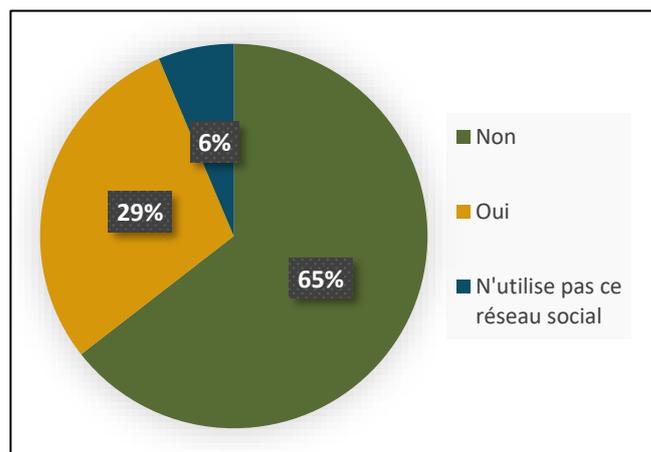
Près de $\frac{3}{4}$ des sondés connaissent le site ambrosie.info.

(Ndlr : Depuis ce sondage, le nouveau site www.ambrosie-risque.info a été mis en ligne.)

Communauté internet des référents

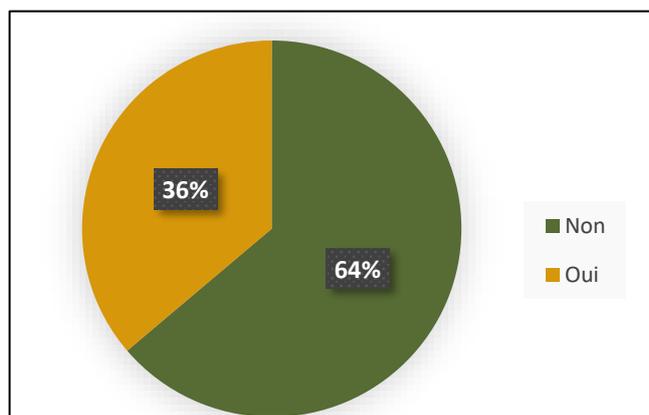
Saviez-vous que vous pouvez intégrer le Groupe d'échange des référents ambrosie sur Facebook ?

Environ $\frac{2}{3}$ des sondés ne connaissaient pas l'existence du groupe Facebook des référents. Un effort d'information sur cet outil de partage est donc à réaliser auprès des référents. L'objectif de cette communauté étant d'échanger sur les constats et bonnes pratiques pour instaurer une cohésion de groupe au sein des référents.



Coordinateur.trices régionaux

Connaissez-vous votre coordinateur régional ?



Près de $\frac{2}{3}$ des sondés ne connaissent pas leur coordinateur régional. Des échanges et rencontres semblent être à réaliser pour faciliter la coordination à cette échelle.

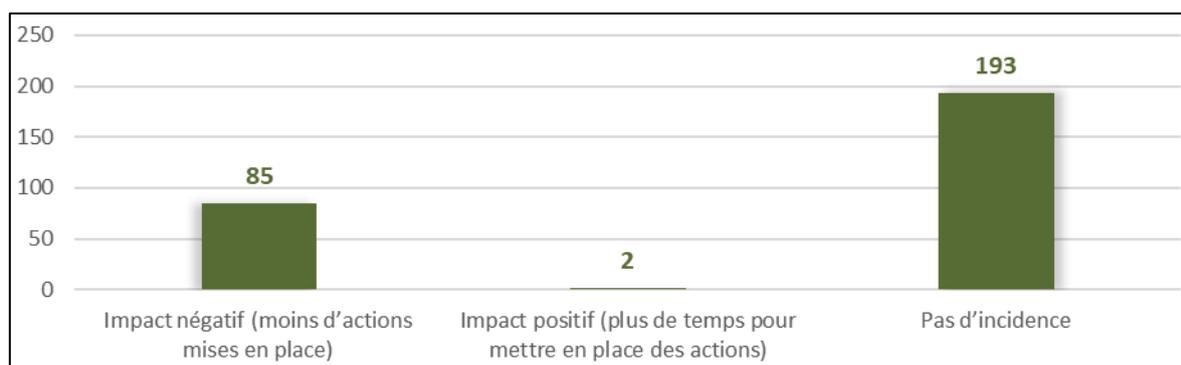
Pour rappel, les **coordinateurs** sont des personnes mandatées par les ARS pour animer et coordonner la lutte et les réseaux de référents à l'échelle régionale.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DE GESTION MISES EN PLACE EN 2020

Crise sanitaire

Rappel : l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la circulation de la COVID 19.

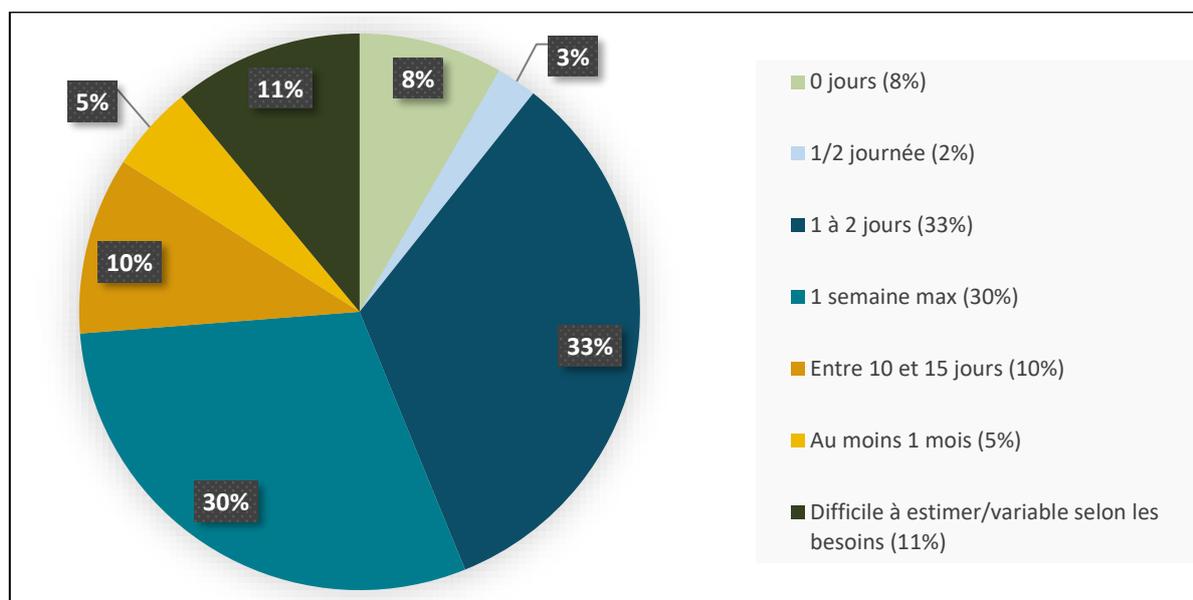
Estimez-vous que la crise sanitaire ait eu un impact sur la façon dont vous auriez géré cette saison ambrosie 2020 ?



D'après les sondés, la crise sanitaire n'a majoritairement **pas eu d'incidence sur leur manière de gérer l'ambrosie en 2020**. Lorsque c'était le cas, l'impact était négatif, notamment sur le nombre d'actions mises en place.

Estimation du temps passé

Combien de jours par an estimez-vous passer sur la thématique ambrosie ?



Environ 8% des référents estiment n'avoir pas passé de temps sur la problématique en 2020. **33% y ont passé moins d'une semaine, 30% au moins 1 semaine**, 10% entre 10 et 15 jours, et 5% au moins 1 mois. 11% d'entre eux trouve difficile d'estimer le temps passé sur la thématique, car cela est variable en fonction des besoins.

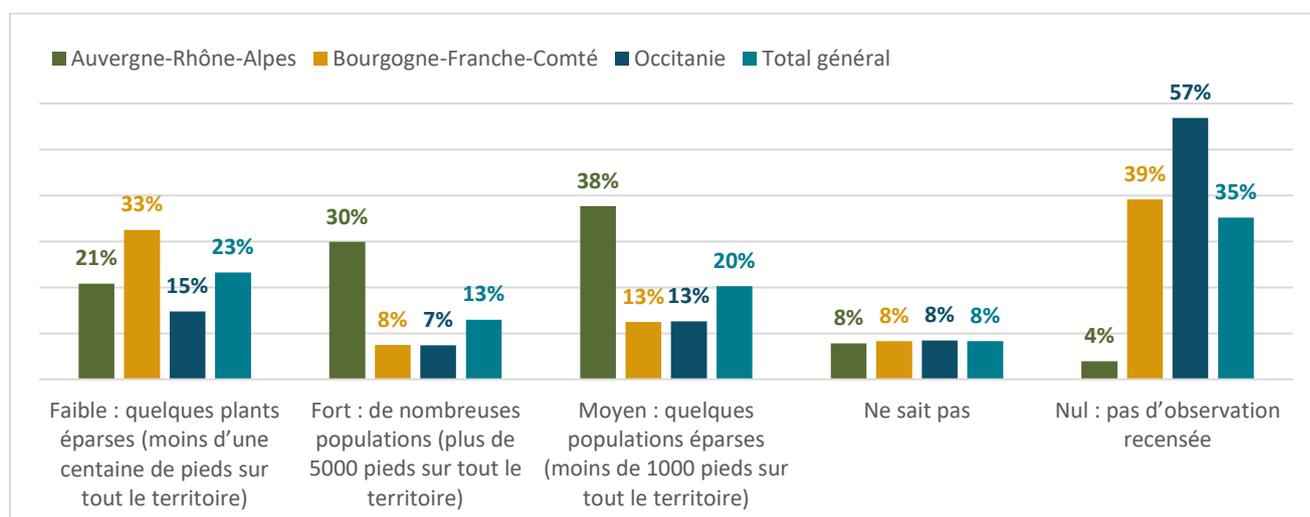
En extrapolant ces données au nombre de référents recensés en France (environ 7000), on peut calculer que le nombre minimum de jours de travail passés sur la problématique en 2020 équivaldrait à **34 733 jours** travaillés, soit environ **160 ETP** sur l'échelle de la France métropolitaine (cf. tableau ci-dessous). Soit une moyenne de 5 jours/référents.

Temps passé sur la problématique	Nb de référents (sondage)	% de référents (sondage)	Nombre de jours travaillés minimum (sondage)	Nombre de référents (national*)	Nombre de jours travaillés minimum (national*)
0 jours	25	8%	0	581	0
1/2 journée	7	2%	4	163	81
1 à 2 jours	100	33%	100	2326	2326
1 semaine max	90	30%	630	2093	14651
Entre 10 et 15 jours	31	10%	310	721	7209
Au moins 1 mois	15	5%	450	349	10465
Difficile à estimer/variable selon les besoins	33	11%	0	767	0
TOTAL	301	100%	1494	7000	34733
				Nb d'heures :	243128
				ETP :	160

*Pour N = 7000 référents recensés à l'échelle nationale

Estimation du niveau d'envahissement

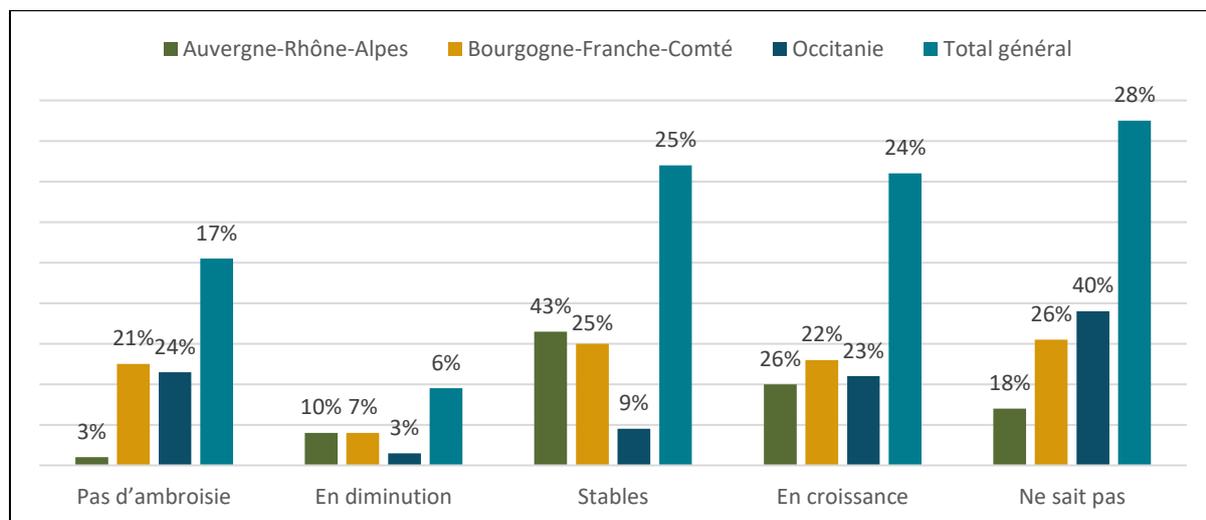
Selon vous, quel est le niveau d'envahissement sur votre collectivité ?



Les réponses montrent une **variabilité du niveau d'envahissement de l'ambrosie selon les régions**, entre elles et au sein d'une même région. Nous attribuerons les réponses « Ne sait pas » à la part des répondants, nouvellement nommés. En comparant ces réponses aux [cartes de répartition régionales de l'Ambrosie en 2020](#), il apparaît que l'estimation des référents sur le niveau d'envahissement de leur territoire semble être en corrélation avec la réalité du terrain (Ndlr : données issues des signalements de la plateforme et des relevés des CBN).

Estimation de l'évolution des populations

Selon vous, ces populations sont :

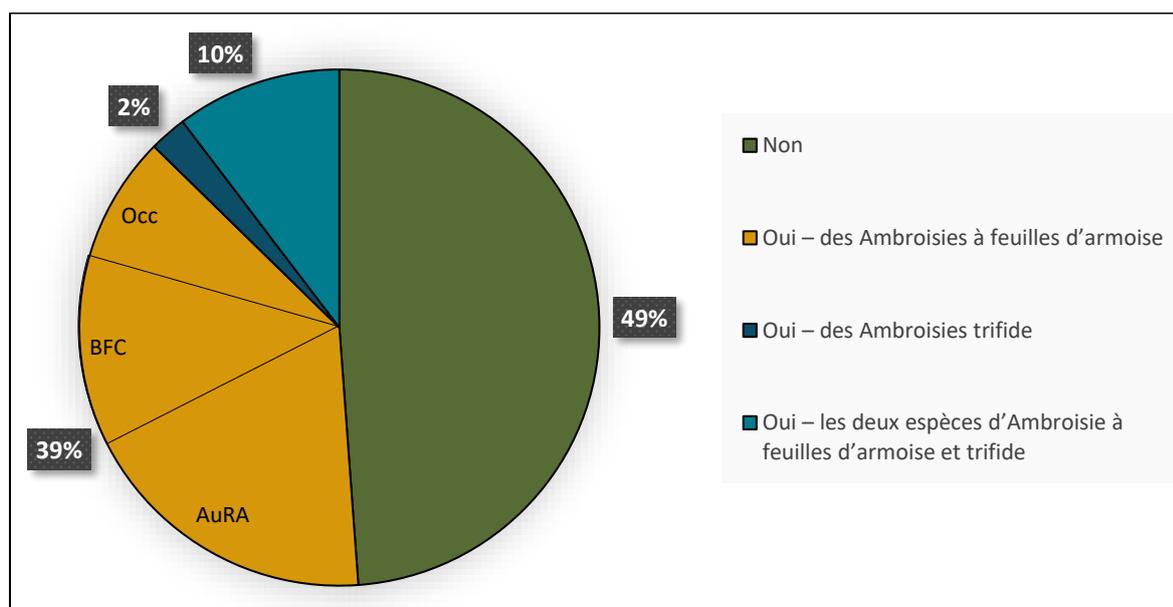


Les populations d'ambrosie sont évaluées par les référents à **24 % en croissance** (majoritairement en BFC) ou **stables à 25 %** (surtout en AuRA). Il doit être pris en considération dans cette évaluation qu'une croissance peut s'expliquer par une propagation de la plante et/ou par une augmentation des signalements et observations d'implantations préexistantes et faisant l'objet de révélations nouvelles à raison d'une meilleure connaissance de cette espèce.

Mettre en place un **outil de suivi des populations** sur un territoire au fil des ans semble donc utile.

Présence des différentes espèces d'ambrosie

Avez-vous observé de l'ambrosie en 2020 sur votre territoire communal ou intercommunal ?



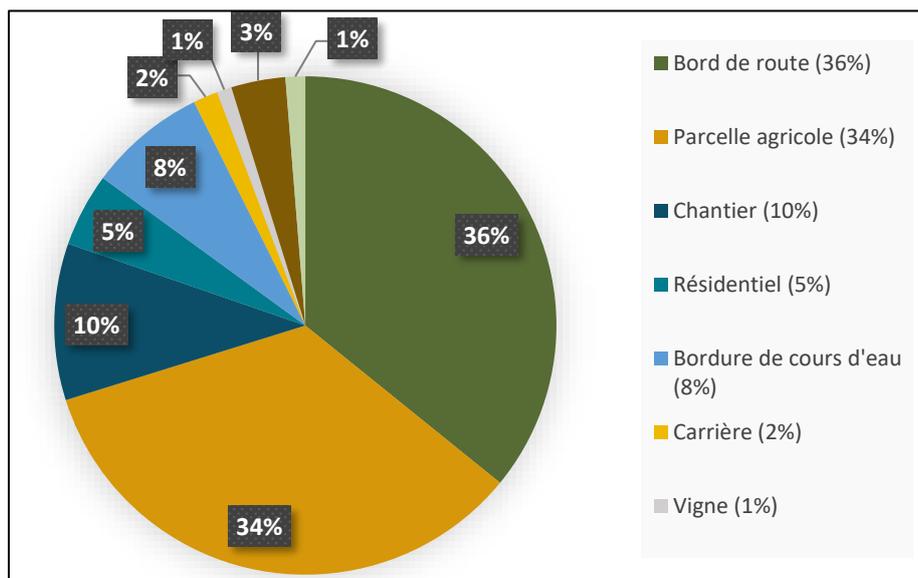
En 2020, **49%** des référents ayant répondu au sondage (essentiellement régions BFC et Occitanie) **n'ont pas observé d'ambrosie sur leur territoire**. Cela peut s'expliquer soit par une absence de la

plante, soit par l'impossibilité de réaliser des sorties terrains du fait des restrictions de déplacements lors de la crise sanitaire (limite des 10km puis des 100km de mai à juin 2020).

Néanmoins, **51 % des référents ont observé de l'ambrosie sur leur territoire**. Dans ce cas, il apparaît qu'il s'agissait essentiellement **d'Ambrosie à feuilles d'armoïse** (Ndlr : 75% des réponses positives, majoritairement en AuRA – 45%).

Milieux envahis

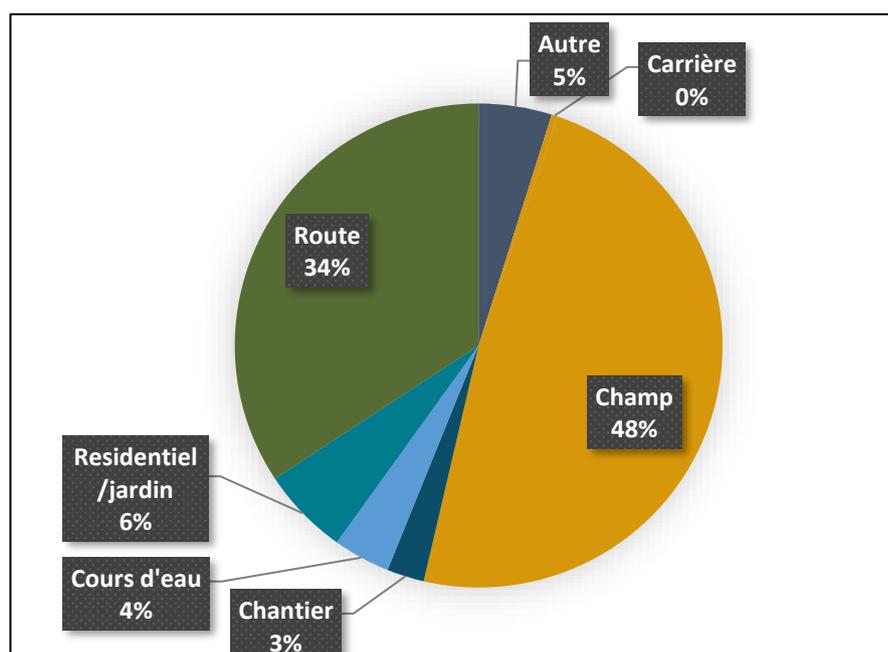
Selon vous, les populations d'ambrosie se trouvaient majoritairement dans quels milieux ? (Plusieurs réponses possibles)



Sans surprise, on remarque ici que la problématique des ambrosies **concerne tous les milieux**. Ceci oblige à fournir des efforts d'identification sur chacun d'eux et confirme la nécessité d'une communication vis-à-vis des différents publics cibles des différents milieux.

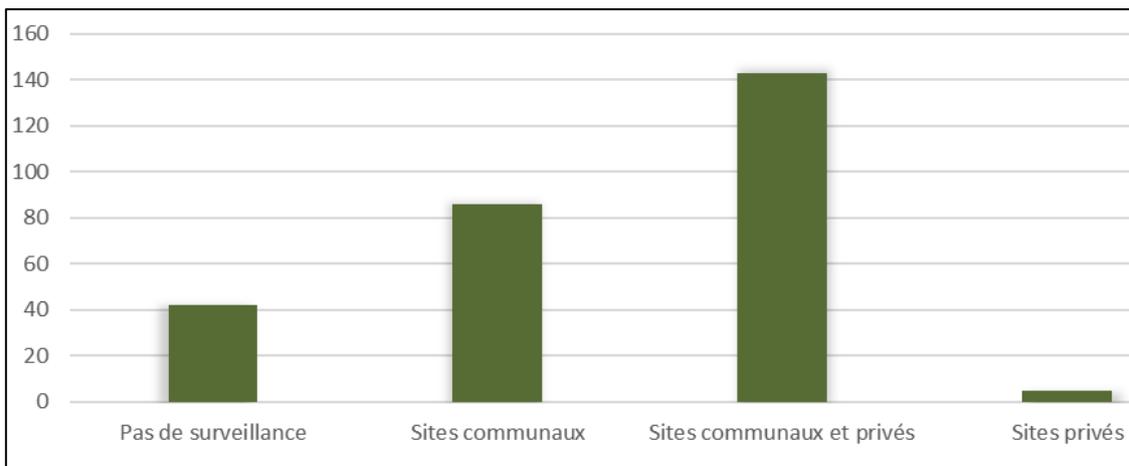
De plus, notons que le ratio de présence entre milieu cultivé et milieu non-cultivé s'établit respectivement à 35 % contre 65 %. Les ambrosies sont ici déclarées présentes essentiellement sur les **bords de route (36 %)**, les **parcelles agricoles (35 %)**, les chantiers (10 %) et les cours d'eau (8%), c'est-à-dire des espaces non couverts/perturbés et parfois difficiles d'accès pour la lutte.

Ces chiffres sont en corrélation avec les données issues des signalements 2020 sur la plateforme de signalement ambrosie (cf. graphe ci-contre). A savoir que les populations d'ambrosie se trouvaient majoritairement sur les **parcelles agricoles (48%)** et les **bords de route (34%)**.



Types de sites (privés ou communaux) surveillés

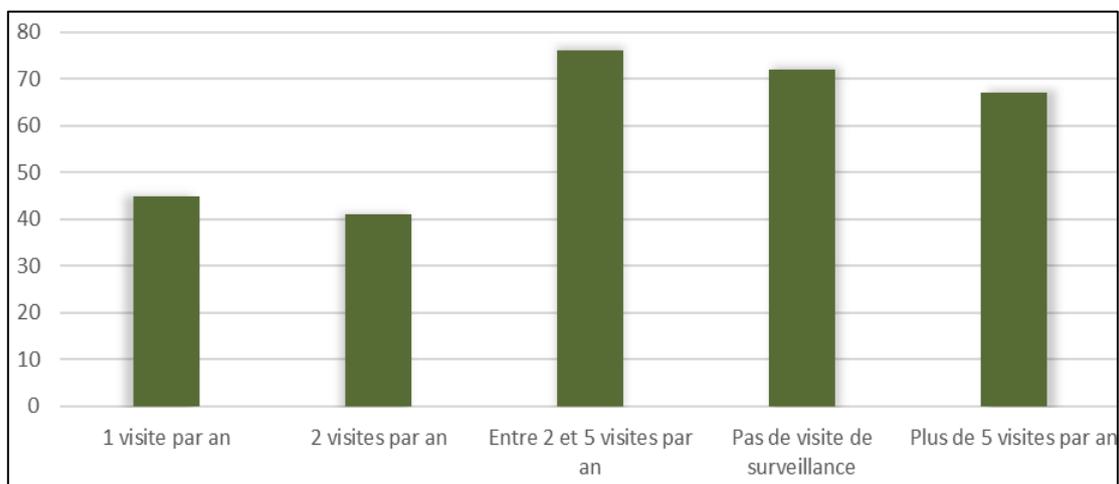
Quels sites surveillez-vous ?



Majoritairement, la surveillance se fait au niveau des sites communaux. Quelques sites privés peuvent également être surveillés mais, facteur limitant, une intervention ne peut se faire sans l'accord des propriétaires.

Nombre de visites de surveillance

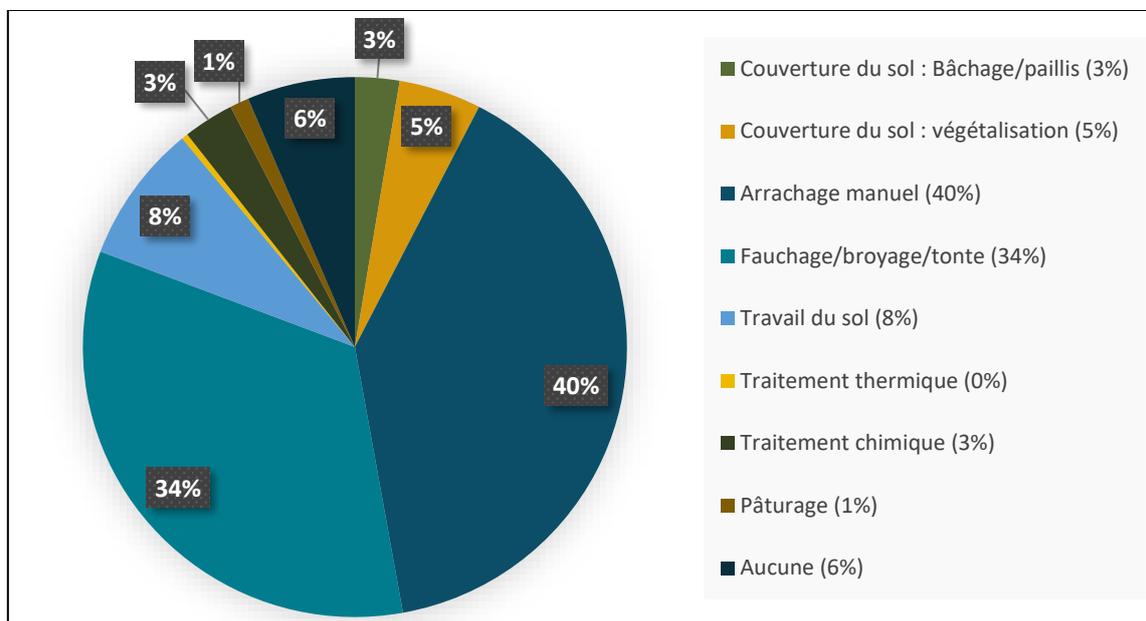
Combien de visites de surveillance réalisez-vous par an ?



Il apparait ici que la majorité des référents, estiment faire entre **2 et 5 visites par an ou plus**, lorsqu'ils en réalisent.

Pratiques de gestion

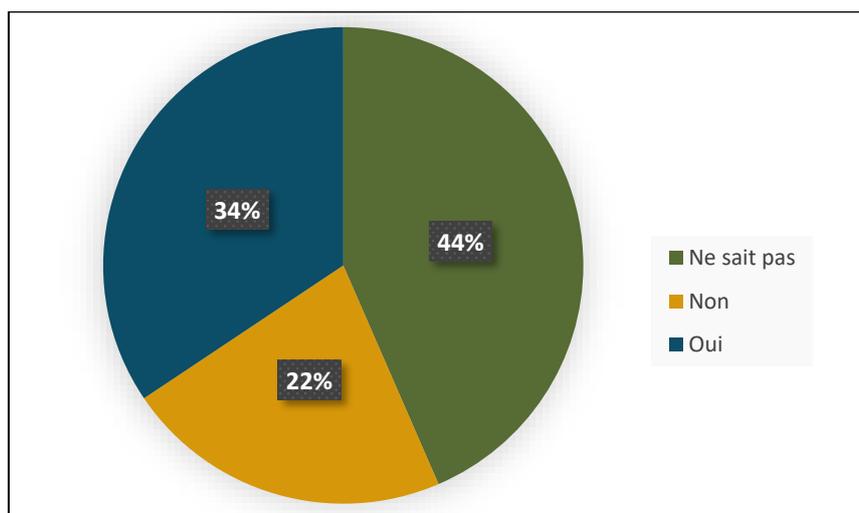
Sur votre territoire communal ou intercommunal, quelles pratiques avez-vous contribué à mettre en place ? (Plusieurs réponses possibles)



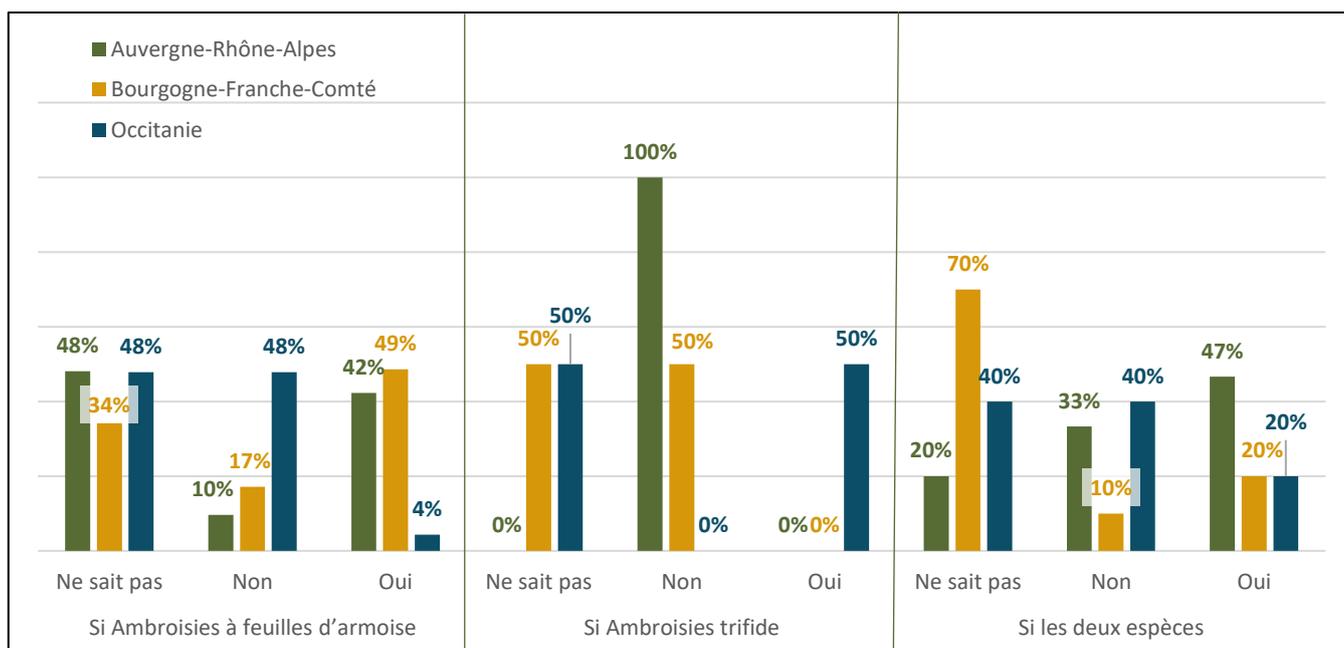
Les référents réalisent principalement des actions **d'arrachage manuel (40%)** ou de **fauchage/broyage/tonte (34%)** sur leur territoire. Néanmoins, des méthodes alternatives de couverture et de travail du sol ou encore de pâturage sont testées.

Estimation de l'efficacité de ces pratiques

Estimez-vous que les pratiques mises en place aient fait diminuer le nombre de plants d'ambrosie sur votre territoire cette année ?



D'un point de vue global (à **44%**), les référents ne semblent pas être en mesure d'estimer l'impact des actions sur le nombre de plants en 2020. **34% estiment que leurs actions ont fait diminuer le nombre de plants** et 22% que les actions n'ont pas eu d'effet de diminution des plants.



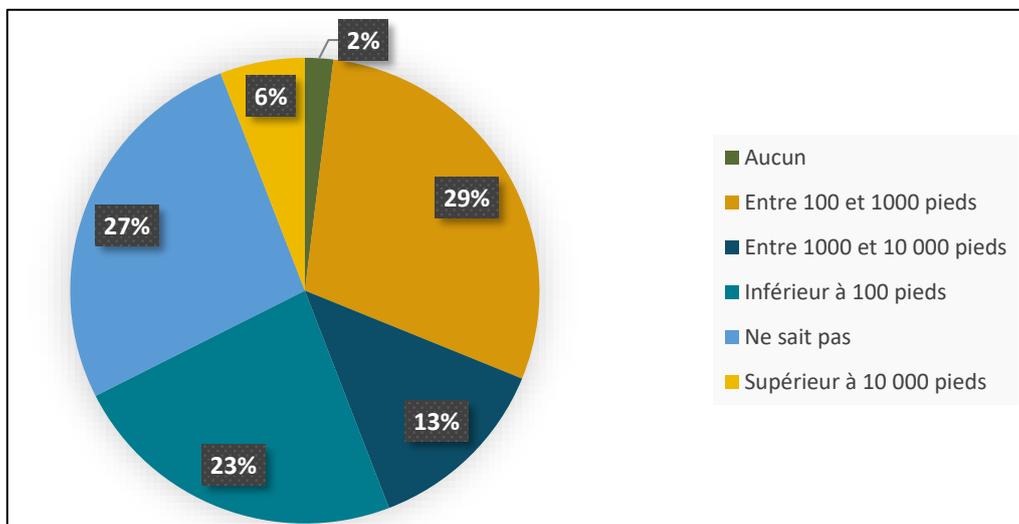
Les pourcentages correspondent à la répartition sectorielle (espèces) des réponses (Ne sait pas, Non, Oui) au sein d'une région.

L'observation des réponses à cette question – lorsqu'elles sont croisées avec les données sur l'espèce observée en 2020 – en fonction des régions, montre que :

- lors d'observation d'**Ambroisie à feuilles d'armoise**, les référents estiment que les actions ont un **impact positif en AuRA (à 49%) et en BFC (à 42%)**, pas d'impact en Occitanie (à 48%), ou ne savent pas répondre (48% en BFC et Occitanie, 34% en AuRA) ;
- lors d'observation d'**Ambroisie trifide**, les référents estiment que les actions ont un **impact positif en Occitanie (à 50%)**, pas d'impact en AuRA (à 100%) et BFC (à 50%), ou ne savent pas répondre (50% en BFC et Occitanie) ;
- dans les cas où les **deux espèces ont été observées**, les référents estiment que les actions ont un **impact positif en AuRA (à 47%)**, pas d'impact en Occitanie (à 40%), ou ne savent pas répondre (70% en BFC et 40% en Occitanie).

Estimation du nombre de pieds d'ambrosie gérés

Pourriez-vous donner une estimation de ce nombre de plants d'ambrosie gérés sur votre territoire communal ou intercommunal ?

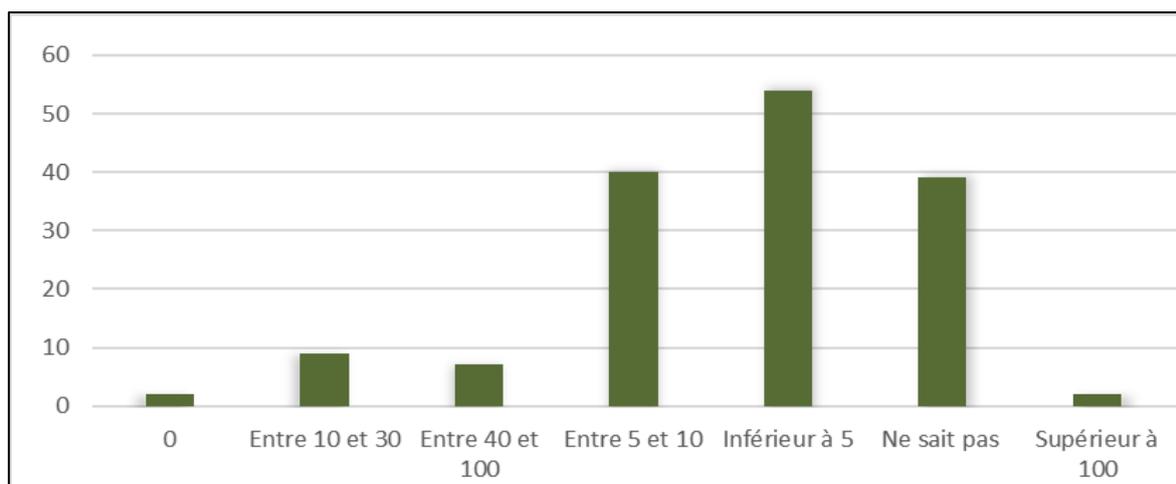


Toutes régions confondues, les référents estiment qu'ils gèrent **entre 100 et 1000 pieds à 29%**, entre 1000 et 10 000 pieds à 13% et **moins de 100 pieds à 23%**. 27% des référents ne savent pas estimer ce chiffre.

Un nombre important de plants d'ambrosie ont ainsi été gérés en France, en 2020.

Estimation du nombre de sites gérés

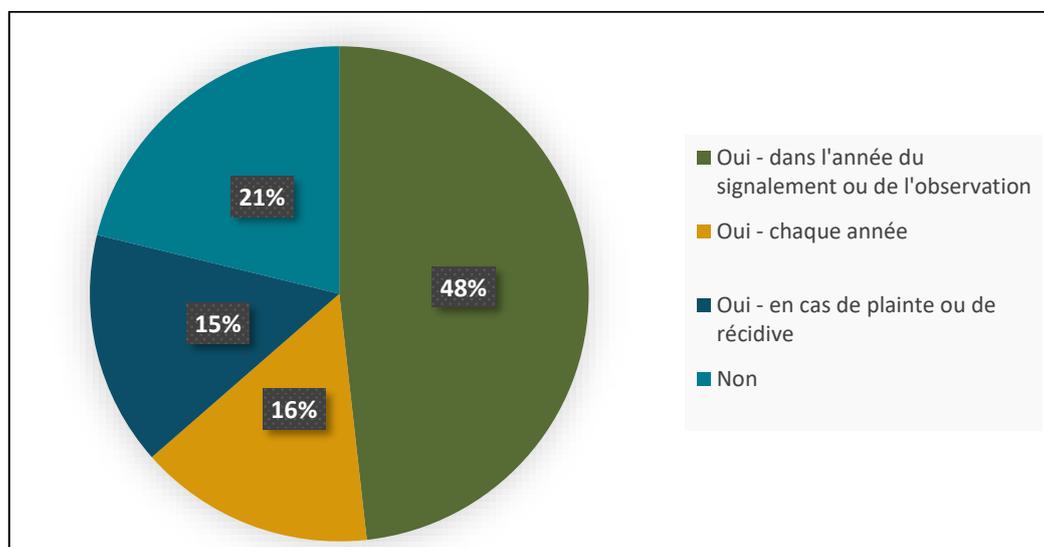
Pourriez-vous donner une estimation de ce nombre de sites gérés sur votre territoire communal ou intercommunal ?



En 2020, les référents ont en majorité géré entre 1 et 10 sites en moyenne.

Contact des ayants droits après observation d'ambrosie

Contactez-vous les ayants-droits des sites envahis lorsque de l'ambrosie a été découverte ?
(Plusieurs réponses possibles)

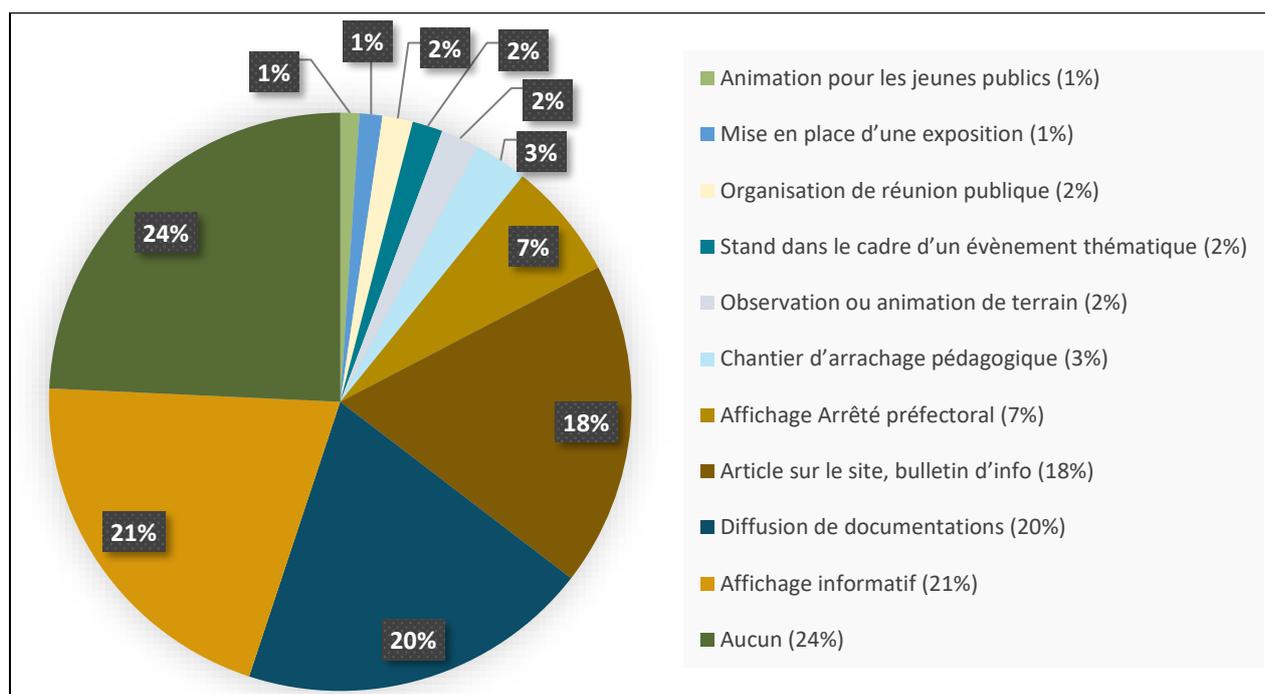


Le contact des ayants-droits des sites envahis se fait principalement **suite à un signalement** ou **une observation**, mais pas systématiquement chaque année.

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DE COMMUNICATION MISES EN PLACE

Mise en place d'action de communication

Avez-vous mis en place des actions de communication ? (Plusieurs réponses possible)



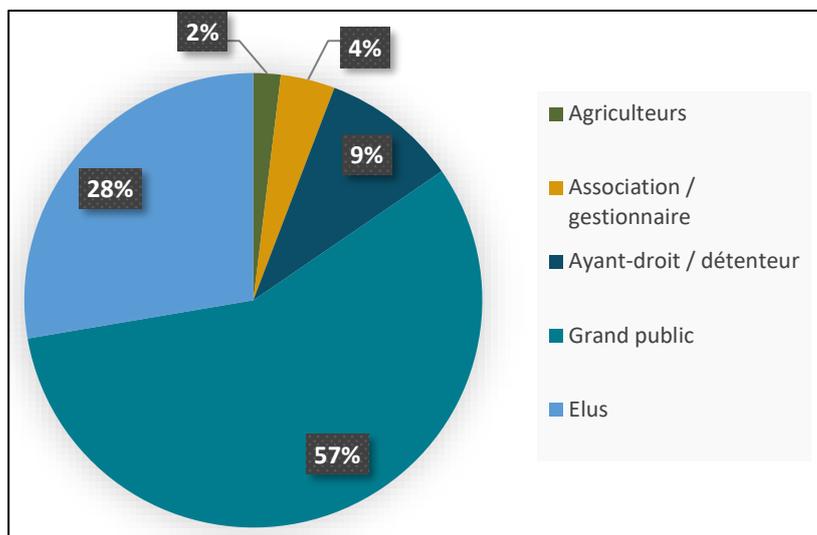
Lorsqu'elles existent, les actions de communication se font sous forme de **diffusion de documentation** (20%), **d'affichage informatif** (21%) **ou d'articles** (18%) transmis via le site internet ou un bulletin d'information de la commune.

Public visé

Si oui, quel était le public ciblé par la communication ? (Plusieurs réponses possibles)

Il apparaît que cette communication est essentiellement à destination du **grand public ou des élus**.

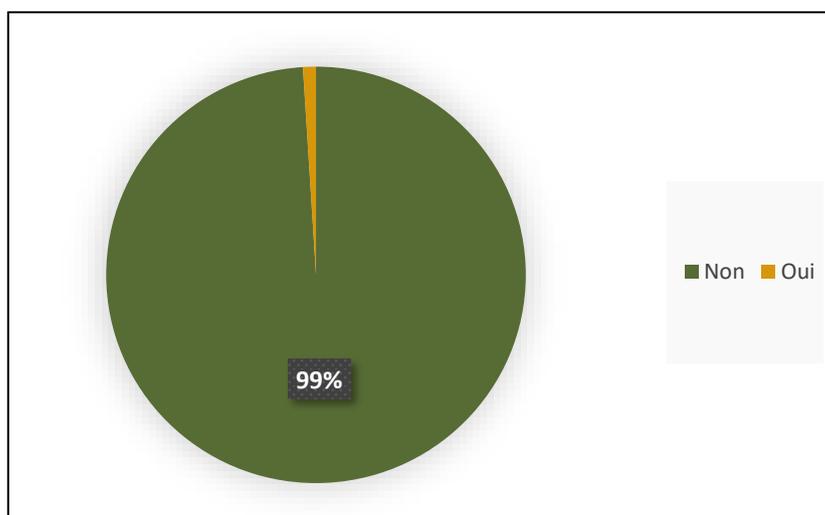
Au vu de la nature des milieux principalement envahis ([cf. p 9](#)), une marge de progrès dans la communication semble donc à faire auprès des **gestionnaires de bord de route et du milieu agricole**.



Cap'tain Allergo

Avez-vous mis en place des activités Cap'tain Allergo ?

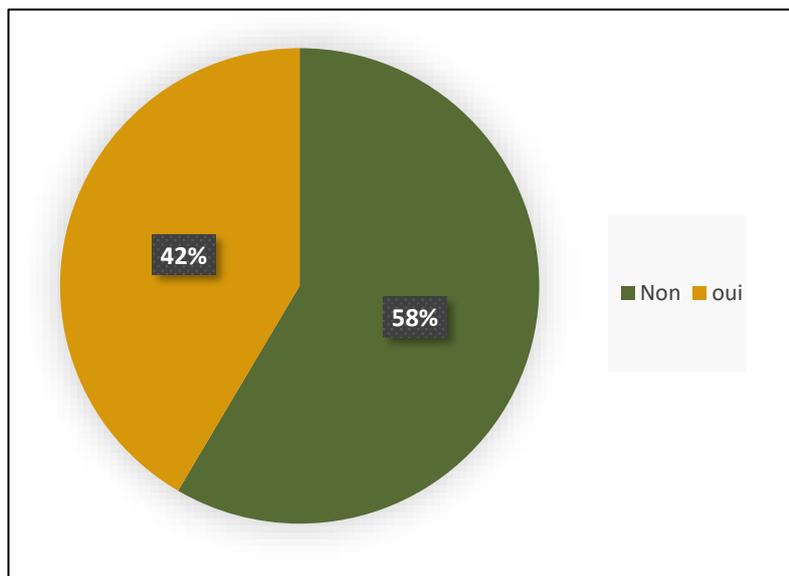
L'année 2020 ayant été marquée par la crise sanitaire, **les interventions Cap'tain Allergo n'ont pas pu être réalisées**. (Ndlr: En 2019, 45 personnes ont été formées à l'utilisation des outils pédagogiques et 48 sessions ont été organisées bénéficiant à 1042 enfants.)



UTILISATION DE LA PLATEFORME DE SIGNALEMENT AMBROISIE (PSA)

Utilisation

Utilisez-vous la plateforme de signalement ambrosie ? (Plusieurs réponses possibles)

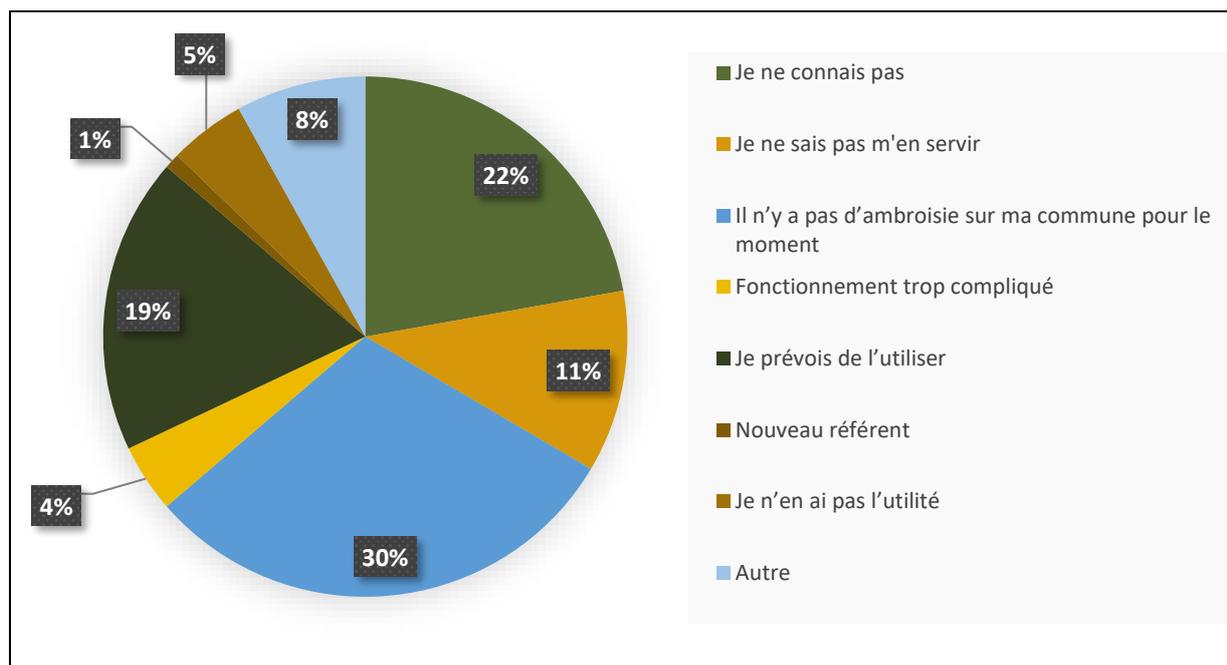


58% des référents sondés déclarent utiliser la plateforme de signalement ambrosie.

Non-utilisation

Si vous ne vous servez pas de la plateforme, expliquez pourquoi. (Plusieurs réponses possibles)

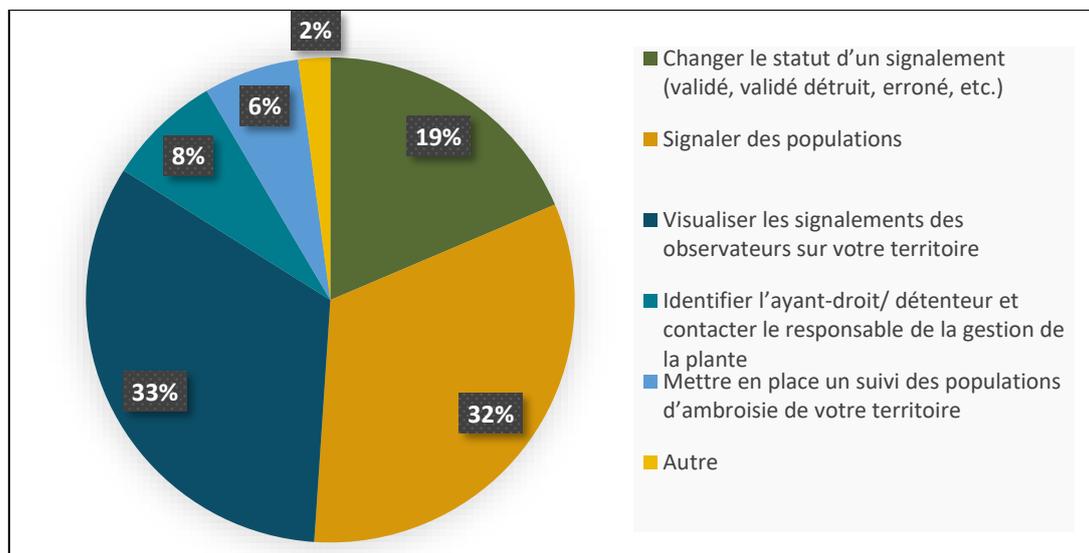
Majoritairement, la non-utilisation de la PSA s'explique par l'absence **d'ambrosie sur le territoire** (30%) ou par le **manque de connaissances de l'outil** (22%). 19% prévoient de l'utiliser et 11% trouvent le fonctionnement trop compliqué en l'état.



Objectifs de l'utilisation de la PSA

Dans quel but utilisez-vous la plateforme de signalement ambrosie (Plusieurs réponses possibles)

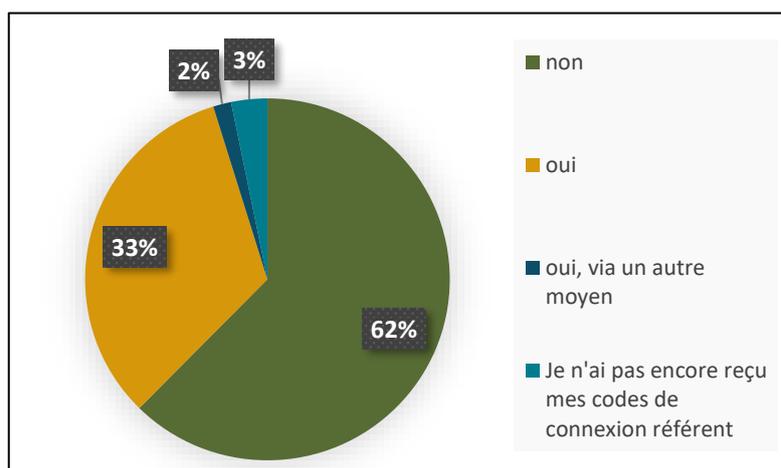
La Plateforme Signalement Ambrosie permet aux référents de **signaler des populations** (32%) et de **visualiser les signalements** (33%) d'observateurs sur leur territoire. Lorsque des actions de gestion sont réalisées, la PSA leur permet également de **changer le statut du signalement** (19%).



Message d'alerte

Avez-vous reçu un message d'alerte de signalement sur votre territoire cette année ?

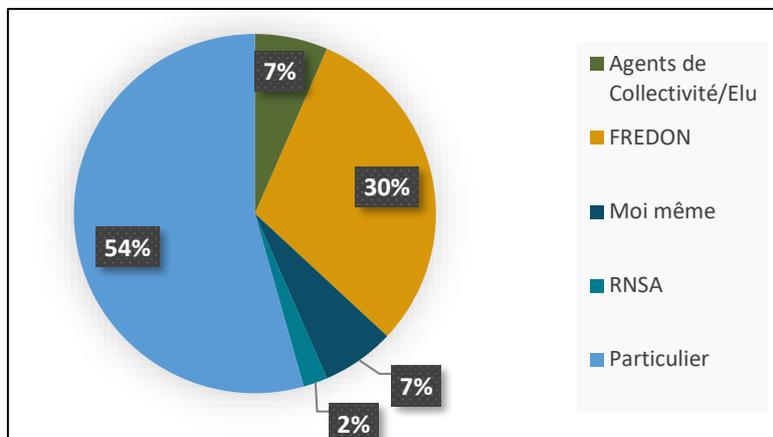
Du fait de la situation sanitaire de 2020, le nombre de signalements ont diminué. (Ndlr : environ 8000 signalements PSA en 2020, contre 11000 en 2019.)



Auteur du signalement

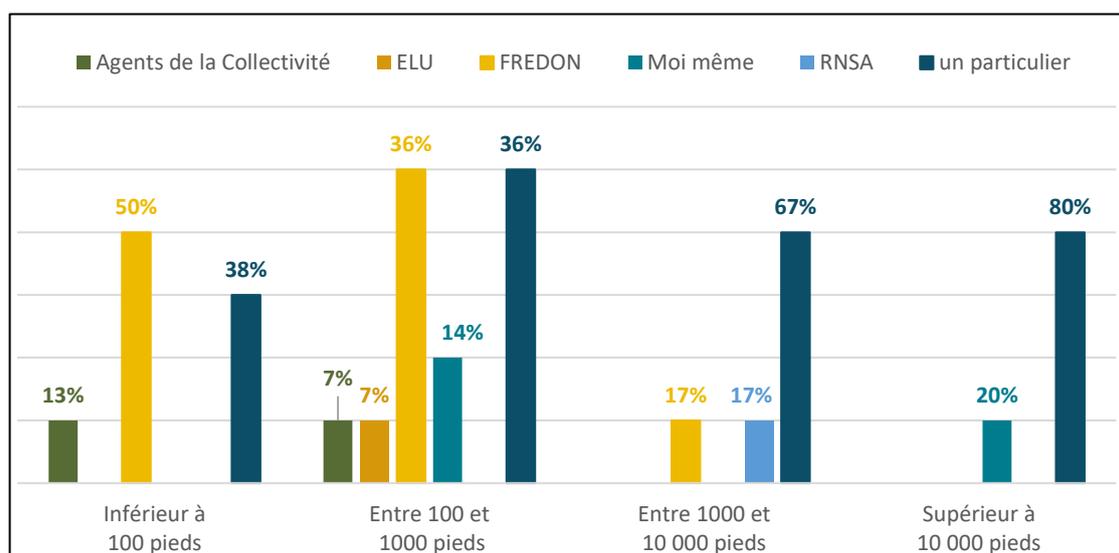
Si oui, qui était l'auteur du signalement ?

Plus de la moitié des signalements sont réalisés par des particuliers et 30% par le réseau FREDON. Ces chiffres rappellent le statut d'acteur clés des particuliers.



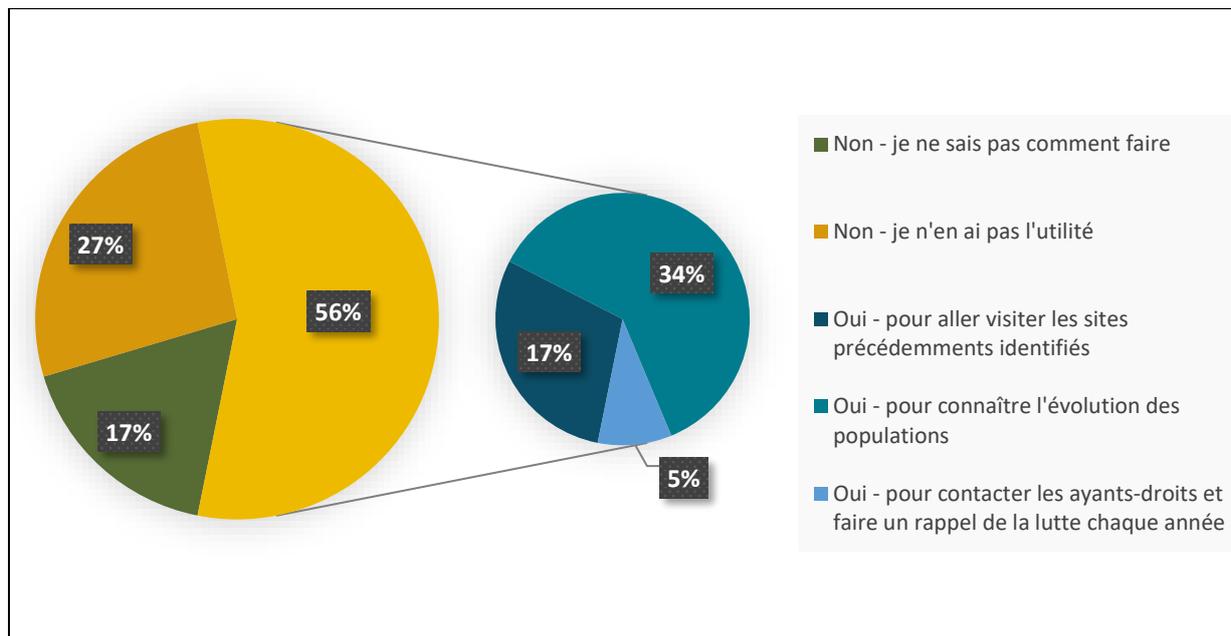
Ces données varient en fonction du taux d'envahissement du site :

- lorsqu'il y a **moins de 100 pieds** sur le territoire, les signalements sont réalisés par le réseau **FREDON** et les **particuliers** ;
- **de même** pour un taux d'envahissement compris **entre 100 et 1000 pieds** ;
- **entre 1 000 et 10 000 pieds**, les signalements sont réalisés essentiellement par des **particuliers** ;
- **de même** pour les signalements sur les territoires où le taux d'envahissement est **supérieur à 10 000 pieds**.



Consultation des signalements historiques

Consultez-vous les signalements des années précédentes ? (Plusieurs réponses possibles)

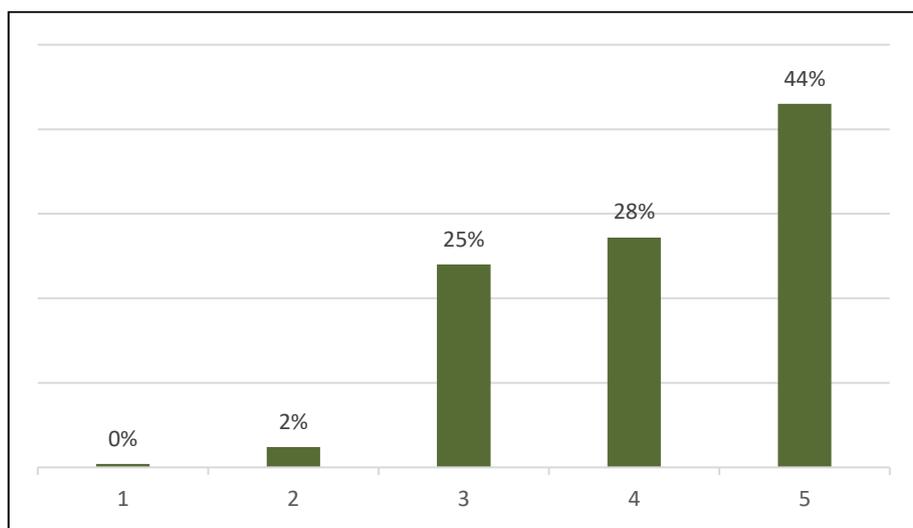


La réalisation d'une base de données des signalements et d'un suivi d'une année sur l'autre est utile aux référents pour : **visiter les sites précédemment identifiés et connaître l'évolution des populations**. 44 % considèrent ne pas en avoir l'utilité.

Ressenti utilité de la PSA

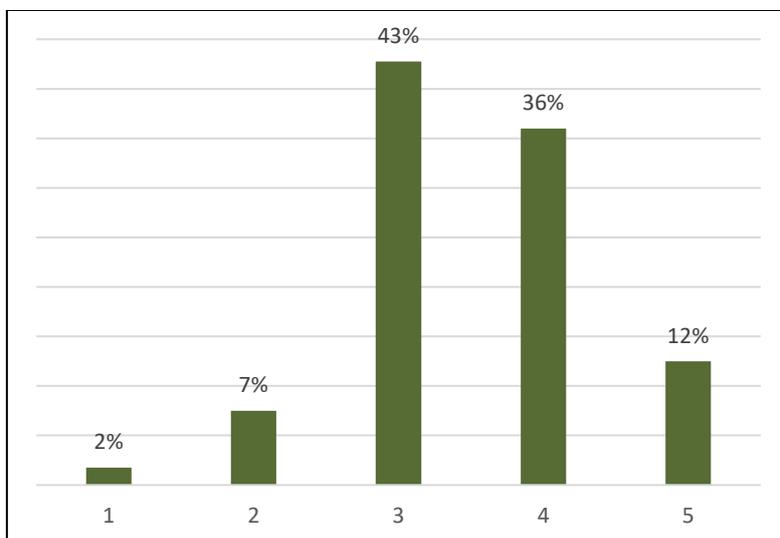
Quel est votre ressenti sur l'utilité de la Plateforme de signalement ambrosie (PSA) dans le cadre de la gestion des ambrosies dans votre région ? (1 = pas utile ; 5 = très utile)

Les référents considèrent la PSA comme **utile voire très utile**.



Ressenti facilité prise en main pour signalement

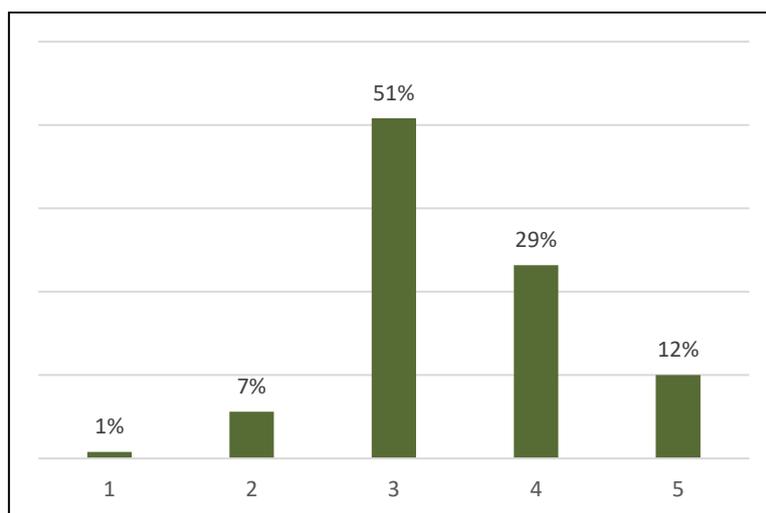
Quel est votre ressenti sur la facilité de prise en main de l'outil lorsque vous signalez une population ? (1 = Très difficile ; 5 = Très facile)



La prise en main de l'outil pour un signalement semble **moyennement facile à facile** aux référents. Celle-ci devrait être améliorée avec la sortie de la nouvelle plateforme en 2021.

Ressenti facilité prise en main pour une utilisation « référent »

Quel est votre ressenti sur la facilité de prise en main de l'outil lorsque vous vous connectez en tant que référent pour gérer les signalements ? (1 = Très difficile ; 5 = Très facile)



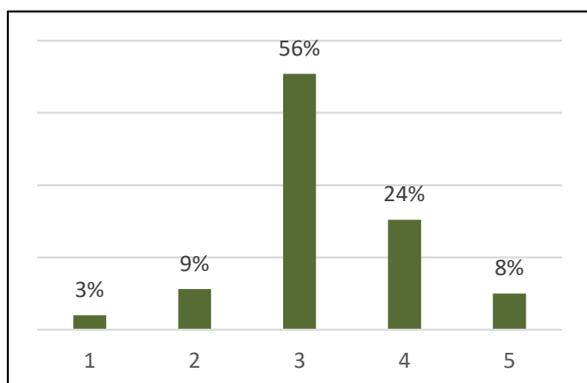
La prise en main de l'outil lors d'une connexion en tant que référent semble **moyennement facile à facile**.

Cela devrait être amélioré avec la sortie de la nouvelle plateforme en 2021.

Ressenti résolution des bugs techniques & Ressenti rapidité de résolution des bugs techniques

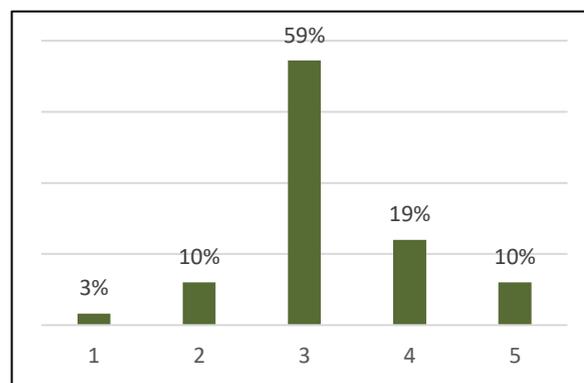
Quel est votre ressenti sur la résolution des bugs techniques remontés ?

(1 = Pas de solution apportée la plupart du temps ; 5 = Solution satisfaisante apportée la plupart du temps)



Quel est votre ressenti sur la rapidité de résolution des bugs techniques remontés ?

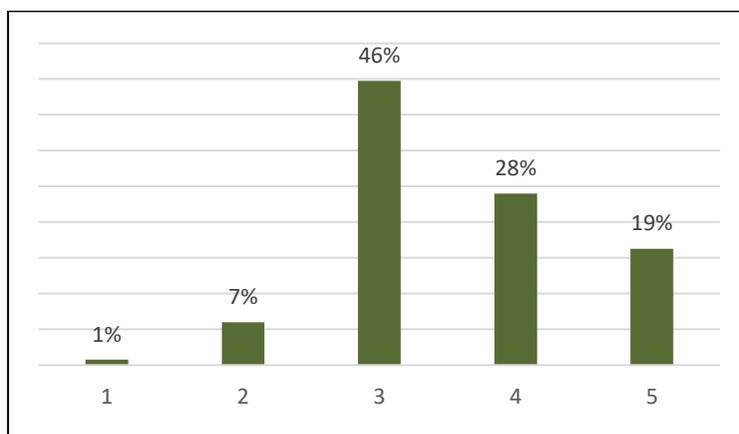
(1 = Très lent ; 5 = Très rapide)



En 2020, la **résolution des bugs techniques remontés n'était pas optimale** pour les référents interrogés. Cela devrait être amélioré avec la sortie de la nouvelle plateforme en 2021.

Ressenti fonctionnement de la hotline

Quel est votre ressenti sur le fonctionnement global de la hotline de la PSA (Réponses aux appels et mails et inscription des référents) ? (1 = Pas satisfaisant ; 5 = Très satisfaisant)



Les référents ayant répondu au sondage concernant le fonctionnement de la hotline le considèrent comme **bon**.

Ndlr : Les réponses aux trois dernières questions sont à relativiser du fait que la plupart des référents répondants étaient nouvellement nommés et n'avaient pas eu l'occasion d'utiliser les plateformes ou n'y étaient pas encore formés.

REMARQUES ET/OU COMMENTAIRES

La plupart des remarques concernaient des demandes de formation des nouveaux référents. La question de l'implication des agriculteurs et de leurs syndicats/établissements publics (chambres d'agriculture) a également beaucoup été soulevée. D'une manière générale, l'implication des différents acteurs du territoire (DDE, équipement, chambre d'agriculture, agriculteurs, ayants-droits...) est indispensable à une bonne gestion de la problématique des ambrosies.

CONCLUSION

Diffusé début 2021 auprès des référents ambrosie, ce questionnaire a été rempli par **301 personnes** majoritairement situées en région **Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes**. Deux évènements importants ont marqué l'année 2020 : la crise sanitaire liée au COVID-19 et les élections municipales. Ces dernières ont été accompagnées d'un **renouvellement des référents territoriaux ambrosie**, beaucoup de répondants au questionnaire étaient donc nouvellement nommés et n'avaient pas eu les formations nécessaires à la prise en main des outils au moment de leur participation au sondage.

Malgré cela, les réponses montrent que les référents se sentent **majoritairement bien accompagnés**, quelques efforts restent néanmoins à faire sur la promotion du **groupe Facebook des référents** et sur la prise de contact par les **coordinateurs et coordinatrices** des régions avec les référents. Concernant la crise sanitaire, il semblerait qu'elle n'ait **pas eu d'impact fort sur les activités des référents**. Néanmoins, lorsqu'ils ont estimé qu'il y en avait eu un, l'impact a surtout été sur la **mise en place d'action sur le terrain** (animations, formations, etc.). Les actions de communication, bien que moins nombreuses, ont pris la forme de **réunions publiques**, de **diffusion de documentation** et de **affichage informatif** à destination du grand public.

Grâce aux réponses, nous avons pu estimer que le nombre de jours passés sur la problématique en 2020 était de **34 733 jours/an pour les 7000 référents** (soit environ 160 ETP). Les actions de gestion mises en place sont pour majorité de **l'arrachage manuel** ou du **fauchage/broyage/tonte**. En France, ces actions de gestion ont permis de gérer un nombre important de plants.

Enfin, l'utilisation de la plateforme par les référents se fait à des fins de **signalisation de population** ou pour **visualiser des signalements** réalisés par les particuliers. Globalement, les avis sur la plateforme sont mitigés, mais depuis ce formulaire, une **nouvelle version** prenant en compte les remarques remontées a été mise en ligne (été 2021).

Afin d'assurer un suivi régulier, une étude similaire sera proposée aux référents tous les 2 à 3 ans.